

Le ministre Blanquer l'a dit ce 22 mai : « *Nous savons que plus de la moitié des élèves auront une réponse positive dès aujourd'hui (...), ce soir à 18 heures* ». Il semble content. Pourtant, comme l'écrit le même jour le magazine *Challenges*, cela signifie que « *400.000 seront sans affectation mardi soir, contre 110.000 sur Admission Post Bac, l'année dernière* », et devront donc attendre. Et attendre, pour certain-e-s, longtemps, puisque les autres résultats arriveront par étapes jusqu'au ... 21 septembre (le ministère prédit seulement « *deux tiers de réponses avant le bac* »). Pratique pour s'inscrire en fac, pour se trouver un logement dans la ville universitaire correspondante, pour préparer sa rentrée ... si rentrée il y a, puisque, malgré les promesses, rien ne peut garantir qu'il n'y aura pas des recalé-e-s (d'ailleurs le ministère a prévu de contacter dès le 23 mai ceux et celles qui n'auraient eu que des « non » pour leur proposer une autre orientation). Et passer son été à consulter quotidiennement le site de Parcoursup pour savoir si on a une proposition d'affectation, épataant, vraiment, pour se préparer sereinement. On comprend que le ministère ait diffusé aux établissements des « éléments de langage », dont les deux premiers s'intitulent « *rassurer les familles* » et « *faire patienter les candidats* ».

Mais le stress lié à ce tri déguisé ne s'arrête pas là. Car il n'y a pas que des réponses « oui » ou « non » aux vœux des candidats, il y a aussi « en attente », c'est-à-dire en attente de désistements éventuels de candidats mieux placés qui, admis ailleurs, libèreraient la place. Représentons nous le candidat ou la candidate qui a eu la chance de recevoir, ce 22 mai, par exemple, sur ses dix vœux, trois « non », un « oui » (celui annoncé par le ministre ...) et donc six « en attente » ; le vœu qui a reçu un « oui » est celui qui l'intéressait le moins (rappelons que les vœux n'étaient pas classés par ordre de préférence), et ses vœux préférés sont « en attente ». Cruel dilemme : accepter tout de suite le vœu qui a eu « oui » et être « tranquille » pour réviser son bac et aller s'inscrire ... mais dans une formation qui ne l'enthousiasme pas, ou « maintenir » ses vœux préférés, avec la possibilité qu'ils n'obtiennent au final qu'une réponse négative ? Pour ceux et celles qui choisiront de « maintenir », comme Parcoursup fonctionne « en continu », la même question se reposera à chaque nouvelle proposition d'affectation, en fonction des désistements, jusqu'au 21 septembre. Et la décision de cet *alea jacta est* façon Blanquer devra être prise dans un délai très bref, d'une semaine pour la première étape à 24 heures pour les dernières, du 21 août au 21 septembre. Au milieu de tout ça, ils et elles auront passé les épreuves du bac ...

Ah, un bel été, vraiment !